



ALPES CONGRES - GRENOBLE - 5-6-7 NOVEMBRE 2004

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1164-1165 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2004

LE DEROULEMENT DU CONGRES

LIEU

Les séances plénières et de commissions auront toutes lieu
à **ALPES CONGRES (Alpexpo), aven. d'Innsbruck, GRENOBLE**

HORAIRES

Vendredi 5 novembre

- 9 h - 13 h 30 : Accueil des délégués au Centre «Alpes Congrès»
- 12 h - 13 h 30 : Repas au salon «les Ecrins» «Alpes Congrès»
- 14 h - 17 h : Séance solennelle d'ouverture : salle Dauphine
- Formation du Bureau
- Accueil des personnalités
- Chorale de Gères «le Chant des Partisans»
- Ouverture des travaux par le Président Robert Chambeiron
- Salutations de bienvenue de M. le Député-Maire
- Salutations de bienvenue des autorités départementales et régionales
- Salutation de bienvenue du Comité départemental ANACR
- Présentation orale du rapport du Bureau National
- Intervention de M. le Ministre délégué aux Anciens Combattants
- Salutations au congrès
- 17 h 15 : Départ en car pour la cérémonie du Souvenir
- 18 h : Cérémonie au monument des Martyrs de la Résistance
- 19 h : Réception à l'Hôtel de ville par M. le Député-Maire

Samedi 6 novembre

- Réunions des commissions : Centre «Alpes congrès»
- 8h45 - 10h : Orientation : salle Oisans
- 10h15 - 12h : Connaissance de l'histoire de la Résistance : salle Oisans
- 9h - 12h Amis (1^{re} session) : salle Dauphine
- 9h - 12h Droits : salle Stendhal
- 9h - 12h Mandats : salle Lesdiguières
- 12 h - 12h45 : Réception organisée par la «Metro».
- 12h45-13h45 : Repas salon les «Ecrins» «Alpes Congrès»
- 14 h - 17 h : séance plénière : Centre «Alpes congrès»
- Présentation de la partie «Amis de la Résistance» du Rapport du BN
- Rapports de Commissions.
- 18h : Réception au Musée de la Résistance et de la Déportation par M. le Président du Conseil général
- 21h : Commission des Amis (2^{me} session) : salle Dauphine

Dimanche 7 novembre

- 9 h - 12 h : Séance de clôture
- Rapports des Commissions
- Election des organes de direction
- Allocution du Président national
- Clôture
- 13h : Déjeuner fraternel de clôture au «Salon les Ecrins»

INDICATIONS PRATIQUES

1) Hébergement

Les congressistes ont pu jusqu'au 15 septembre dernier réserver des chambres par l'intermédiaire de l'agence Business et Tourisme. Depuis cette date, il n'y a aucune garantie de satisfaction pour les retardataires.

2) Accueil

Point accueil en gare de Grenoble à l'arrivée des trains en provenance via Paris, Lyon, Valence et Chambéry. Deux tickets de tram seront offerts pour se rendre à l'hôtel et (ou) au Centre de Congrès. Les délégués arrivant entre 11h 30 et 14 h seront dirigés vers le Centre «Alpes Congrès» où ceux qui l'auront préalablement réservé pourront prendre le repas de midi exclusivement aux heures indiquées. Un vestiaire sécurisé pourra être utilisé pour y entreposer les bagages.

Arrivées en voiture : des plans de Grenoble ont été fournis à tous les Comités départementaux. Un parking gratuit et surveillé situé à proximité du Centre «Alpes Congrès» sera à disposition durant la durée du Congrès.

3) Transports

La Gare, les Hôtels et le Centre «Alpes Congrès» (Alpexpo) sont reliés par les lignes de Tram. Le vendredi soir, des bus emmèneront les congressistes au Monument de la Résistance où se déroulera la cérémonie patriotique, puis à la mairie où se déroulera la réception par la municipalité de Grenoble et enfin de nouveau au Centre de congrès pour récupérer les bagages entreposés. De là le Tram les conduira à leurs hôtels (Un «pass» tram, offert pour la durée du congrès, sera inséré dans les enveloppes retirées par les congressistes).

4) Restauration

Les vendredi et Samedi midi, les repas (16 €), sur inscription et règlement préalable avant le 27 octobre, pourront être pris au salon «Les Ecrins» au Centre «Alpes Congrès», ainsi que le repas de clôture. Dîners libres.

5) Entrée au congrès

Tous les participants - délégués, accompagnants, invités, participants à cette seule séance - à la séance d'ouverture devront porter le badge obligatoire pour répondre aux exigences des services de sécurité et des assurances. Ce badge - maintenu au même prix qu'au congrès précédent (5 €) sera réglé par les délégués et accompagnants en même temps que leur participation aux frais d'organisation et au repas final, lors du retrait des dossiers de congressistes à l'arrivée au congrès. Les adhérents non congressistes assistant seulement à la séance d'ouverture n'auront évidemment pas à régler la participation aux frais d'organisation et ne paieront que le badge.

6) Journée touristique

Réserve aux accompagnants et non aux congressistes, sur réservation préalable. Le règlement (49 €) se fera à une table prévue à cet effet dans le hall d'entrée du congrès le vendredi 5, entre 13 h et 16 h au plus tard.

7) Repas fraternel

Au Salon «les Ecrins», au Centre «Alpes Congrès».

8) Départ des congressistes :

Trams directs depuis «Alpes Congrès» vers la gare (40mn).

JUSQU'AU BOUT !

Soixante ans après la Libération va encore siéger à Grenoble, du 5 au 7 novembre, un Congrès National des Anciens Combattants de la Résistance. Les plus jeunes ont 76 ans. La moyenne d'âge est de 80 ans. Nombre de camarades sont déjà disparus, mais les survivants, la foi résistante chevillée au cœur, vont prêter une attention privilégiée à ce Congrès.

Soixante ans après la Libération, ils ont vu, avec émotion et fierté, se dessiner le succès des années et des années de travail mené pour faire connaître, respecter, enseigner et prolonger la Résistance : les cérémonies, les évocations de presse, de télévision et de radio ont été marquées par un souci de vérité auquel nous étions peu habitués. Voir, par exemple, sur les lieux mêmes du débarquement de grands portraits de Jean Moulin, de Berty Albrecht, de Brossolette, de Danielle Casanova, de Fabien, de Passy, d'autres héros encore de la Résistance, et du Général de Gaulle, était un résultat de 60 ans de luttes, de publications, de débats, d'expositions, de conférences, traquant les faussaires, les ignorants, les pétainistes mal camouflés. La honte abattue sur la Nation lors de l'élection présidentielle qui porta au stade final une faction négationniste a fait se regimber les consciences et placer au premier plan du souvenir les grands symboles de la mémoire authentique, de la délivrance tragiquement obtenue. Alors, ce n'est pas le moment de s'assoupir. Les survivants de la Résistance ne s'apprentent pas à le faire. Leur engagement n'était pas « pour la durée de la guerre », il était pour la vie entière.

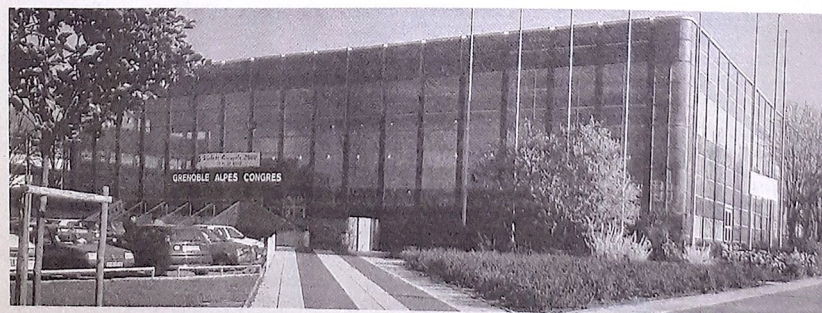
Ceux que l'âge et la santé empêchent de continuer à militer tiennent à demeurer adhérents de l'A.N.A.C.R. et lecteurs du Journal de la Résistance qui les informe plus que tout autre sur les raisons d'encre lutter. De plus en plus fréquemment, des « Amis » apportent leur concours à la direction de comités locaux et même départementaux affaiblis, leur permettant ainsi de continuer leur activité en même temps qu'ils approfondissent par la même leur expérience d'animation de leurs propres comités. Et tous s'acharnent à faire connaître le sens de ces deux dates d'honneur de notre pays que sont le 18 juin 1940 et le 27 mai 1943, que des « Journées Nationales » à ces dates doivent perpétuer : les combats, certes, après le courage d'avoir dit « NON ! », mais aussi les idéaux, le programme unanime du C.N.R., dans lequel se forgea l'union qui conduisit à la Victoire. Alors, aucune des difficultés que connaît le pays ne doit faire passer en arrière-plan le souvenir dont on osera dire qu'il ne relève pas du passé, mais de l'avenir, tout rappel de la Résistance soulevant en nous des bouffées de jeunesse et des esquisses de solutions.

Les congressistes de Grenoble seront des guides de cette action exaltante. Les Amis de la Résistance y seront leurs dynamiques héritiers. Notre confiance leur sera une inépuisable inspiration repartant de Grenoble, tous penseront déjà au 60^{ème} anniversaire de la Victoire... et au Congrès National suivant.

A.N.A.C.R.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Partie du rapport du BN consacrée aux « Amis ».
- P. 3 : Pour les orphelins de victimes du nazisme.
- P. 4 et 5 : Rapport du Bureau National au Congrès de Grenoble.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Corse : mobilisation pour la vérité historique.



SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON DE SOUTIEN
2004
Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 31 octobre

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 31 octobre

POUR QUE LE COMBAT MENE PAR L'ANACR DEPUIS 50 ANS SE PROLONGE

CONGRÈS NATIONAL
DE L'ANACR

ALPES CONGRÈS - GRENOBLE → 5 · 6 · 7 · NOVEMBRE 2004

« Avec les Résistants, dont la mémoire est essentielle pour bien comprendre ce qu'a été la Résistance, dont le recueil est une de leurs tâches premières car ils la jugent aussi indispensable à leur formation, les « Amis de la Résistance (ANACR) » mènent le combat pour les valeurs de la Résistance, exprimées en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance (...) »

« Ces combats qu'ils mènent aujourd'hui aux côtés des Comités locaux et départementaux de l'ANACR, auxquels ils se doivent d'apporter toute l'aide que peuvent nécessiter les conséquences du temps qui s'écoule depuis la Libération, les « Amis de la Résistance (ANACR) » ont pour mission de les poursuivre demain. »

« Pour être en mesure de mener à bien cet objectif, qui nécessite de mettre en cohésion nationale tous les groupes d'« Amis » existants, pour en créer et développer d'autres, ce qui implique l'aide des comités locaux et départementaux de l'ANACR, pour permettre aux « Amis de la Résistance (ANACR) » d'acquiescer la reconnaissance officielle que justifie leur développement et leur action, et de nouer les partenariats nécessaires, le congrès de l'ANACR, réuni à Nevers du 25 au 27 octobre 2002 décide de confier aux « Amis de la Résistance (ANACR) » élus « membres associés » du Conseil National la tâche de mettre en place dans les meilleurs délais l'Association Nationale des « Amis de la Résistance (ANACR) », statutairement liée à l'ANACR, et partageant ses orientations, s'inspirant de son pluralisme... »

« Une « Association nationale des Amis de la Résistance (ANACR) » ayant pour but de faire vivre pour les générations futures la flamme de la Résistance. » Ainsi se conclut la Résolution des « Amis » adoptée en octobre 2002 à Nevers.

Une résolution de congrès a une double fonction : elle traduit tout d'abord le contenu des débats qui ont eu lieu durant le congrès autour des sujets qu'elle aborde, mais elle fixe aussi des orientations et des objectifs pour la période qui s'écoulera jusqu'au congrès suivant.

Or, deux ans après le congrès de Nevers, l'on peut, concernant les « Amis de la Résistance (ANACR) », mesurer le chemin parcouru sur la base des orientations qui y avaient été fixées.

L'année dernière, les 26 et 27 avril 2003, conformément à la décision du Congrès de Nevers, les « Amis » associés au Conseil National de l'ANACR ont donc tenu à Paris l'Assemblée générale constitutive de l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) » et l'annonce de la création de l'Association est parue au *Journal Officiel* du 16 août suivant.

Chacun a pu constater à la lecture des statuts publiés dans le *Journal de la Résistance* qu'à la fois l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) » existe désormais juridiquement de manière autonome par rapport à l'ANACR, mais qu'en même temps elle affirme statutairement ses liens étroits avec elle et la communauté d'objectifs et d'orientation existant entre les deux Associations.

UN BILAN SATISFAISANT

Cette création a fondé un cadre, mais évidemment n'a pas créé du jour au lendemain une réalité totalement nouvelle : la mise en place concrète de l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) » et sa reconnaissance ne sont pas des acquis découlant automatiquement de sa création juridique mais sont une bataille, qui reste difficile à plus d'un titre.

Un an après, le bilan de la création de l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) » est cependant satisfaisant sans que pour autant il faille triompher : à la fin 2003, avec 10 376 cartes payées, soit 151 cartes de plus qu'en 2002, les « Amis » ont continué leur progression ; une progression qui devrait se confirmer cette année puisque, fin septembre, 210 cartes de plus que fin septembre 2003 avaient été payées à la Direction Nationale. Ce qui fait que, raisonnablement, les 10 500 adhérents devraient être atteints voire dépassés fin 2004.

Cela est satisfaisant, notamment en regard des difficultés que connaissent plusieurs structures départementales de l'ANACR, lesquelles restent dans la plupart des départements, même après la création de l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) », le canal de diffusion des cartes d'adhérent des « Amis de la Résistance » et de collecte de leurs cotisations. Ce qui fait que des retards de paiement - voire dans quelques cas limites des reculs - ont parfois été enregistrés, dus essentiellement aux difficultés graves de santé ou à la disparition de trésoriers locaux et départementaux de l'ANACR, parfois associées à d'autres indisponibilités du président, du secrétaire général, de responsables de groupes locaux. Ce qui souligne la nécessité de mettre en place de mécanismes de fonctionnement organisationnel propres aux « Amis de la Résistance », pouvant prendre le

relais de ces structures défaillantes ou en difficulté de l'ANACR.

A cet égard, le bilan de l'existence nationale de l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) » est aussi encourageant. Depuis sa fondation la création de Groupes départementaux d'« Amis de la Résistance » a été enregistrée dans plusieurs départements : plus d'un département sur deux est désormais doté d'un groupe d'« Amis » ayant une Direction départementale structurée. Il faut poursuivre dans cette voie, tant il est vrai que s'acquiesce par là l'expérience de la direction d'une association, que se mettent en place les mécanismes de fonctionnement d'une association de caractère national, que l'exigence de la prise de responsabilités dans la définition et la conduite de l'action s'impose.

AIDER L'ANACR
AIDE LES « AMIS »

Ces difficultés rencontrées par certaines structures locales et départementales de l'ANACR posent aussi aux « Amis de la Résistance » un autre problème difficile, mais qu'ils se doivent d'assumer. Dans plusieurs départements, la disparition des dirigeants départementaux de l'ANACR ou leur invalidité, en l'absence de Résistants disponibles pour les remplacer, implique que des « Amis de la Résistance » apportent un concours croissant dans l'animation en tout ou partie des comités de l'ANACR, pour assurer le maintien de leur activité voire même leur survie. Ainsi, aujourd'hui, dans une trentaine de départements, le secrétariat général du comité départemental de l'ANACR est assuré par une ou un « Ami(e) ».

C'est là pour les « Amis de la Résistance » une vraie difficulté mais qu'ils ne peuvent qu'affronter : ils doivent contribuer à assurer la pérennité le plus longtemps possible des comités de l'ANACR : par devoir, parce que c'est aussi pour cela qu'ont été créés il y a 33 ans les « Amis de la Résistance », mais aussi parce que l'ANACR est, comme le disent les statuts nationaux de l'Association des « Amis de la Résistance », une référence identitaire, et un point d'appui. Au plan national bien sûr, mais aussi au plan départemental, car, enracinés dans la vie associative locale et départementale locale depuis plus de 50 ans, les comités de l'ANACR sont tout à la fois les porteurs de la mémoire de la Résistance dans leur région et d'une légitimité acquise auprès de la population et des autorités par ce demi-siècle de luttés pour les valeurs de la Résistance, pour que soit reconnue la place que la Résistance a jouée dans la Libération - et plus largement l'Histoire contemporaine - de notre pays. Il est donc nécessaire de tout faire pour préserver cet acquis - dont bénéficient évidemment les « Amis » - le plus longtemps possible.

En même temps ceux-ci doivent construire leur « Association Nationale des Amis de la Résistance », car le problème n'est pas seulement de prolonger de 2, 3, 4 ou 5 ans la vie d'un comité ANACR mais d'assurer sa survie pour la décennie - et si possible sa pérennisation pour celle qui suit. Et cela ne peut passer qu'à travers l'existence d'un groupe d'« Amis de la Résistance (ANACR) », qu'il convient de développer en l'associant étroitement à l'activité du Comité de l'ANACR correspondant, y compris dans les manifestations publiques (cérémonies, jury du concours, comité d'entente, etc.).

Ceci étant dit, il est évident que se posera, dans un délai qui'il est difficile de préciser, tant il est vrai que les situations sont très différentes de département à département, le problème du rapprochement organisationnel, localement et même départementalement, des groupes d'« Amis » et des Comités de l'ANACR. D'ores et déjà, émanant d'ailleurs de responsables locaux de l'ANACR confrontés à des difficultés de fonctionnement, se dessine ici ou là une tendance en ce sens, sans doute prématurée, ou qu'il serait surtout prématuré de généraliser. Mais il est nécessaire que nous entamions la réflexion sur cette étape que le temps rendra incontournable.

UNE ETROITE COOPERATION

Sa réalisation, le moment venu, sera facilitée par toute l'histoire du développement des « Amis de la Résistance (ANACR) » depuis plus de trente ans, depuis leur création en 1970 au congrès de Salanches, depuis la décision du congrès de Perpignan en 1990 de favoriser la création de groupes locaux et départementaux d'« Amis de la Résistance » et depuis celle, récente, du Congrès de Nevers d'aller vers la création d'une « Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) ». Peut-on dire, à l'expérience, que les groupes d'« Amis de la Résistance » ont depuis leur création une organisation séparée de l'ANACR ? A l'évidence non : jusqu'à l'année dernière, l'appartenance aux « Amis de la Résistance (ANACR) » a été attestée par une carte délivrée par la Direction nationale de l'ANACR, elle l'est aujourd'hui par celle de l'Association Nationale

des « Amis de la Résistance ». Des représentants des comités départementaux de l'ANACR ont participé et participent statutairement de plein droit à celles des groupes d'« Amis », tandis que, le plus souvent, des « Amis de la Résistance » ont été associés aux directions départementales de l'ANACR ; une situation généralisée aujourd'hui. Il en a évidemment été de même au niveau du Conseil National et du Bureau National. Et aujourd'hui le Président-délégué de l'ANACR est statutairement président d'honneur de l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) », participant statutairement de plein droit aux réunions de sa Direction nationale, ou s'y faisant représenter.

Dans le domaine des actions visant à diffuser largement la connaissance de l'Histoire de la Résistance ou à s'opposer aux résurgences du fascisme, Comités de l'ANACR et Groupes d'« Amis de la Résistance (ANACR) » coopèrent étroitement, même si ces derniers peuvent avoir des initiatives ou des formes d'action spécifiques.

Et puis surtout, les « Amis de la Résistance (ANACR) » et les Résistants rassemblés dans l'ANACR ont partagé et partagent les mêmes références, les mêmes valeurs, les mêmes orientations, en premier lieu la même conception du pluralisme, et les mêmes buts : à savoir perpétuer le souvenir des combats menés par les Résistants contre le fascisme, pour délivrer notre pays de l'occupant nazi et de ses collaborateurs pétainistes mais aussi poursuivre ce combat aujourd'hui et demain contre les résurgences de ces idéologies criminelles, antidémocratiques, bellistes, xénophobes, racistes contre lesquelles ont combattu les Résistants. Résurgences dont l'une des premières manifestations est la tentative de falsifier l'Histoire en dénaturant, relativisant, falsifiant et calomniant l'action et le rôle historique de la Résistance.

Tant pour l'ANACR que pour les « Amis », l'on ne saurait se cantonner à la nécessaire commémoration de ce qu'ont été la Résistance et ses hauts faits, ou à la seule étude de l'Histoire de la Résistance : la finalité des « Amis de la Résistance (ANACR) » est en premier lieu le combat pour les valeurs de la Résistance, notamment en luttant contre le négationnisme, ce qui implique de s'adresser à l'ensemble des couches de la population - et en particulier aux jeunes - pour leur faire connaître le rôle de la Résistance dans la lutte pour la Liberté et la Libération de notre pays, pour leur faire connaître les valeurs de la Résistance exprimées en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance. C'est en ce sens, sur ce créneau spécifique que nous sommes pratiquement les seuls - ANACR et « Amis de la Résistance » - à occuper, que nous sommes pleinement impliqués dans le débat et le combat démocratiques y apportant l'expérience historique de la Résistance...

UN MÊME PLURALISME

De multiples autres aspects tant de ce débat que de ce combat peuvent, dans les domaines politique, économique, social et culturel, légitimement concerner, voire passionner nos adhérents qui, selon leurs convictions, y apportent des réponses pouvant aller de la nuance à la différence affirmée. C'est pourquoi il serait destructeur de vouloir nous écarter de cette spécificité qui est la nôtre et qui, au delà, précisément de nos différences d'opinion politiques, philosophiques ou religieuses, explique et légitime notre appartenance commune à l'« Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) » : à savoir la volonté d'approfondir la Connaissance de la Résistance et de son rôle, la lutte contre le négationnisme et les falsifications de l'Histoire, le combat pour les valeurs de la Résistance, contre les résurgences du fascisme.

Pour ceux de nos adhérents qui souhaitent, sur des sujets qui leur tiennent particulièrement à cœur, qu'il soient politiques, sociaux ou de société, s'engager plus, un arc-en-ciel de syndicats, de partis politiques, de mouvements et associations démocratiques leur offre des cadres d'action « spécialisés » que ne peuvent évidemment leur fournir les « Amis de la Résistance (ANACR) » ; lesquels ne sauraient jouer dans ces domaines un rôle de substitut dispensant - pour ceux qui en ressentent personnellement le besoin - de tout autre engagement, qu'il soit politique, syndical, social, philosophique, religieux ou culturel.

Ce respect plein et entier du pluralisme consubstantiel de l'ANACR et des « Amis de la Résistance » ne préservé si - comme certains nous y incitent parfois, banalisant de fait le terme historique de « Résistance » en le plaquant sur des réalités contemporaines totalement différentes, fussent-elles des plus estimables - nous interventions sur toutes les questions politiques, économiques et sociales, nationales et internationales, avec tous les risques de dérives, de surenchères que cela comporterait, car nous ne serions jamais à leurs yeux « assez... ». Et quand nous sommes amenés très exceptionnellement à le faire, comme cela a été le cas

lorsque la Guerre menaçait en Irak, ou lors des présidentielles de 2002 pour faire barrage à Le Pen, c'est en nous référant au programme du CNR, à la Charte des Nations-Unies et aux positions communes du monde combattant, l'UFC en premier lieu, en ayant toujours le souci du pluralisme qu'il implique la féconde diversité de nos adhérents.

UN APPORT SPECIFIQUE

Spécifique par exemple et qui, de même que d'autres de même nature, c'est-à-dire directement liées à la Résistance et à ses valeurs, suffit amplement à notre peine, si l'on veut la gagner, est la bataille dans laquelle les « Amis de la Résistance » sont engagés depuis plusieurs années aux côtés de l'ANACR, c'est-à-dire la bataille pour l'instauration d'une « Journée Nationale de la Résistance » le 27 mai, date anniversaire de la création du CNR sous la présidence de Jean Moulin le 27 mai 1943. Sans demander qu'elle soit fériée, ni même qu'elle soit une journée de cérémonies, même si, bien sûr, nous n'avons rien contre tout hommage qui serait rendu à la Résistance. Pour nous, cette « Journée Nationale de la Résistance », le 27 mai, doit pour l'essentiel être une journée pédagogique, avec des conférences, expositions, rencontres avec des résistants organisés dans les établissements scolaires et les structures socioculturelles pour sensibiliser les jeunes. En ces années de 60^e anniversaires de la création du CNR, du Programme du CNR, de la Libération et l'an prochain de la Victoire, nous devons redoubler d'efforts pour qu'avec une « Journée Nationale de la France Libre », le 18 juin, et la Journée de la Déportation, une « Journée Nationale de la Résistance », le 27 mai, s'insère dans un triptyque commémoratif dédié à la lutte et aux sacrifices du peuple français et des étrangers vivant en son sein contre la barbarie fasciste.

Nous devons aussi lutter contre le fait que nombre de rues ou lieux publics continuent à porter des noms de collaborateurs, alors que nombreux sont aussi les résistants dont les noms restent injustement méconnus, même si l'injustice a été à la faveur des 60^e anniversaires réparée cette année pour nombre d'entre eux.

Le fascisme, les élections ces dernières années dans plusieurs pays européens et en France, particulièrement lors des présidentielles de 2002 et les récentes régionales, l'ont prouvé, reste une menace du présent et du futur. La lutte antifasciste reste donc une nécessité actuelle et de demain.

Dans ce combat, les « Amis de la Résistance (ANACR) » ont un rôle spécifique à jouer, notamment en luttant contre les falsifications de la réalité historique. Et cela en s'attachant à connaître et à faire connaître la réalité de la Résistance, notamment ses motivations, mais aussi en contribuant par des études, thèses, mémoires ou livres à approfondir la connaissance de la Résistance.

LA BATAILLE DE LA MEMOIRE

Car il y a une bataille sur ce terrain, dont le négationnisme est l'un des acteurs les plus outranciers mais pas les seuls. Les « Amis de la Résistance » doivent être, conjointement aux Résistants, beaucoup plus présents sur ce terrain et, pour être pertinents et convaincants, de manière non subjective mais rigoureuse. C'est un des axes essentiels de la bataille contre l'approximation, la falsification, la calomnie et le négationnisme. C'est dans les livres, les vidéos, les CD-Roms et sur Internet que se fixe aujourd'hui la mémoire qui sera accessible aux générations futures. Et il serait plus que dommageable que nous laissions à d'autres - et pire à des adversaires - la recherche et la réalisation de travaux historiques sur la Résistance, nous bornant à n'être que des censeurs après coup. La connaissance de la Résistance, pour être au plus près de la réalité historique, a besoin de notre apport, celui de « passeurs de la mémoire » des résistants que nous côtoyons au sein de l'ANACR. Car nous devons faire en sorte que la parole des Résistants leur survive de la manière la plus authentique possible. Or, d'émissions de télévision en CD-Roms, d'articles de presse en vidéocassettes ou livres, nos craintes sont vives en ce domaine, ce qui souligne les responsabilités qui sont les nôtres pour le présent mais encore plus l'avenir.

C'est en menant à bien l'ensemble de ces tâches, qu'elles soient d'organisation, qu'elles découlent du travail de mémoire ou qu'elles soient nécessaires pour le combat contre les résurgences du fascisme, que les « Amis de la Résistance (ANACR) » seront à même de faire que le combat mené depuis plus de 50 ans par l'ANACR se prolonge.

C'est là un objectif commun qui doit mobiliser les Résistants rassemblés dans l'ANACR et les « Amis de la Résistance (ANACR) ».

POUR LES ORPHELINS DE PARENTS VICTIMES DU NAZISME

Le décret du 13 juillet 2000 avait institué une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents avaient été victimes de persécutions antisémites.

Cet acte positif en faveur des orphelins de déportés de la Shoah avait suscité une réaction unanime des associations issues de la déportation : ces dernières approuvaient vivement les mesures d'indemnisation incluses dans le décret mais s'élevaient contre la discrimination qu'il instaurait entre les bénéficiaires et les orphelins de déportés résistants morts dans les camps nazis et ceux des fusillés et massacrés.

L'ANACR, le monde combattant en général, ont soutenu auprès des Pouvoirs publics la position des associations de déportés et celles des associations de filles et fils de fusillés et massacrés.

Le décret du 27 juillet 2004

C'est dans ce contexte que le gouvernement, après de longs travaux devant définir le "périmètre" des bénéficiaires, initiés par le ministre délégué aux Anciens Combattants, a fait paraître au *Journal Officiel* le décret n° 2004-751 du 27 juillet de cette année, décret "instituant une aide financière en reconnaissance des souffrances endurées par les orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la Deuxième Guerre mondiale".

Peuvent bénéficier de cette mesure de réparation les personnes "dont la mère ou le père, de nationalité française ou étrangère, a été déporté, à partir du territoire national, durant l'Occupation, pour un acte qualifié de résistance ou comme déporté politique et a trouvé la mort en déportation."

Sont concernés également par ce décret les orphelins de personnes arrêtées et exécutées pour un acte de Résistance à l'ennemi ainsi que celles qui, pour tout autre motif qu'une infraction du droit commun ont été après leur arrestation exécutées par l'ennemi.

Il faut noter que, pour être bénéficiaire des mesures prévues par ce texte, il faut avoir été mineur au moment des faits.

"La mesure de réparation prend la forme, au choix du bénéficiaire, d'une indemnité au capital de 27 440,82 € ou d'une rente viagère de 457,35 € par mois."

Pas de cumul

Les demandeurs doivent joindre à leur dossier une attestation, sur l'honneur précisant qu'ils ne perçoivent "aucune indemnité viagère de la part de la République fédérale d'Allemagne ou de la République d'Autriche en réparation de la déportation dont [leurs] parents, ou l'un d'eux, ont été victimes." L'indemnisation n'est évidemment pas cumuleable avec celle instituée par

le décret du 13 juillet 2000.

Les personnes intéressées doivent adresser leurs demandes au ministre chargé des Anciens Combattants, en leur joignant "toutes les pièces justificatives nécessaires, et notamment les actes d'état-civil attestant de la filiation avec le parent décédé ou disparu ainsi que tous documents prouvant que la mort ou la disparition est intervenue en déportation ou que la personne a été exécutée (...). La décision accordant ou refusant la mesure de réparation est prise par le Premier ministre, sur proposition du ministre chargé des Anciens Combattants. A défaut de réponse dans le délai de quatre mois à compter de la date de réception du dossier complet, la demande est réputée rejetée."

Si l'intéressé a choisi la rente viagère, cette dernière est versée à compter du premier jour du mois suivant, celui au cours duquel la demande a été reçue. Elle cesse d'être versée le dernier jour du mois au cours duquel le bénéficiaire décède.

Toujours selon la règle de non cumul, la disparition des deux parents n'ouvre droit qu'à une seule indemnisation.

Si les demandes doivent être adressées au ministre des Anciens Combattants, il peut être fait appel aux services départementaux de l'ONAC pour être conseillé pour l'établissement des dossiers.

Des litiges possibles

Si l'ANACR se félicite de la promulgation de ce décret, il reste vigilante quant à sa application.

En effet, des cas litigieux peuvent surgir. C'est ainsi qu'les articles du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la Guerre (P.M.I.V.G.) auxquels ce texte fait référence, impliquent tous que les parents des demandeurs fusillés ou massacrés doivent avoir été auparavant arrêtés.

Quelle solution lorsque la victime a été froidement abattue ?

L'agent de liaison d'un maquis a pu être arrêté, puis fusillé : selon le décret, pas de problème, ses dispositions s'appliquent.

Si ce même agent de liaison n'a pas fait l'objet d'une telle arrestation préalable, mais, par exemple, a été abattu alors qu'il essayait d'échapper à l'arrestation, l'application stricte des termes du décret privera ses enfants de l'indemnisation. **Or, en toute justice, ils ne devaient pas l'être.**

L'A.N.A.C.R. exprime sa satisfaction en constatant que l'action des organisations de la Déportation et plus largement du Monde Combattant ont abouti à un résultat positif. Mais elle reste attentive à sa concrétisation, avec le souci que cette affaire soit réglée et toute justice, en toute équité.

Jacques Weille

SUR LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

Le 12 mai, le *Figaro* a publié une déclaration de M. Jean-Paul Costa, magistrat français, venant d'être désigné pour 6 ans comme membre de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Interrogé sur la portée des décisions de cet organisme, M. Costa a notamment déclaré :

"L'Association de Défense de la Mémoire du Maréchal Pétain, qui avait été sanctionnée pour apologie de Vichy, a obtenu gain de cause à Strasbourg. Cet arrêt a été rendu avant que je ne prenne mes fonctions à la Cour et je n'y souscris pas à titre personnel..." Il s'agit du procès que l'A.N.A.C.R. avait gagné en France.

Nous nous sommes déjà élevés contre la décision de la Cour sur des faits subis par les citoyens français du fait des nazis et de Pétain. Nous avons demandé que le gouvernement français développe tous les efforts qui nous semblent nécessaires pour obtenir que l'appréciation du martyre français subi de 1940 à 1945 soit considérée comme une exception et ne relève que de la justice française.

Cette lutte peut être très difficile, mais nous avons remarqué que lors de l'inclusion de la République de Malte dans l'Union Européenne, ce nouveau membre a obtenu 73 dérogations, concernant le respect de ses lois et coutumes. Il nous semble bien que la France ne demande pas, n'a jamais demandé, un nombre comparable d'exceptions. Qu'au moins elle se batte sur ce point décisif, lié à la résurrection de la Libération, à la part qu'elle y prit elle-même et à ses devoirs de mémoire devant les victimes et les combattants survivants.

AVIS DE RECHERCHE

Je cherche des renseignements sur mon grand-père Marcel FAUCHER, commandant FTPF, décédé le 21 août 1944 lors de la libération de Paris. Tous renseignements sur son rôle dans la Résistance, et les circonstances de son décès me seront utiles pour comprendre ce qu'il était. Contacter François Tanniou, e-mail : F.Tanniou@wanadoo.fr

Le grand-père de ma femme, disparu y a quelques années était un ancien résistant du nom d'André BROSSIER. J'aimerais retrouver des personnes qui l'auraient connu à l'époque. Je sais qu'il appartenait à un cercle ou une association d'anciens résistants sur Tours... Contacter Grégoire Pont, e-mail : gpont@ubisoft.fr

Ma fille, élève journaliste, est actuellement en stage au Dauphiné Libéré à Gap. Elle cherche à rencontrer des témoins de cette période ayant participé à l'action clandestine à Gap et dans les Hautes-Alpes. Si vous pouvez m'indiquer des coordonnées de personnes de votre association, je les lui communiquerais. Contacter Claude Cartigny : 4, rue du Pont-de-Pierre, 93500-Pantin Tél : 01 48 37 31 53 et 06 87 89 52 46. E-mail : CARTIGNYCL25@aol.com

Je recherche un résistant et maquisard ami de ma famille durant la guerre. "Jacques" - je ne connais que son pseudonyme - était FTP du "camp Wodli". FFI, et a été présent dans la région de la Chaise-Dieu, en Haute-Loire, de mai à décembre 1944. Ce ceux qui l'ont connu veuillez bien téléphoner à Danielle Avin, au 04 71 50 04 49, après 20 heures.

Je recherche des renseignements sur le réseau "Alfred ROBUR". Contacter Pilar MALET : E-mail : pilar.maletsalvador@wanadoo.fr

Mon père, Michel DAVI, né en France en 1922, de parents juifs polonais, voulant fuir la Gestapo autant que le STO, a passé la ligne de démarcation et rejoint le maquis des Basses Alpes. Il est décédé en 1998, sans avoir écrit le récit de "sa" Résistance. Je possède des photographies datant de 1942 à 1944 et situées à Manosque, Valensole et La Fusta, dont une, du printemps 1944, représentant une vingtaine de personnes entourant un couple de jeunes mariés. Au dos de celle-ci, mon père a indiqué que le marié, Albert Féraut, et Emile Maurel, ont été "tués par les Allemands le dimanche 11 juin 44", et que Nalin, beau-frère du marié, est "un des chefs de la Résistance à Manosque". Mon père a ensuite intégré, comme éclaireur-interprète, la 45ème Division US, débarquée en Provence. Qui pourrait m'aider à déterminer à quel groupe précis il appartenait, quels étaient ses chefs directs et ses compagnons de combat. Y a-t-il des survivants? Contacter Pascale Davi, La Feuilleraie Bat. 6, 15 avenue Saint-Barnabé 3004-Marseille. Tél : 06 85 30 58 66.

Alice CAILLAT - née Bigot en 1906 - après une fusillade impliquant le 15 août 1944 des maquisards à Vierzion, où elle tenait le restaurant "le Chalet", rue Etienne-Doleit, dans le quartier de Vierzion-Forges, fut arrêtée avec Marie-Louise Rolland, Madeleine Chantelat et Camille Lurat. Elle n'est plus apparue depuis cette date. Malgré des recherches entreprises après guerre, aucune trace de son corps, ni de son passage dans quelques administrations n'a été retrouvée. Peut-être ont-elles été déportées peu après : Quelques jours après l'arrestation, le 2 septembre 1944, partait de Dijon vers Dachau un convoi : un cheminot avait retrouvé à l'époque des papiers d'Alice sur les rails vers Dijon puis les avait réexpédiés à la famille ; cela pourrait accréditer la thèse de la déportation. Il me semble opportun de rouvrir ce pénible dossier familial, d'autant plus qu'en 60 ans, les témoignages, les diverses archives, le travail

des historiens et des associations via leurs bulletins, ont pu s'organiser et ouvrir de nouvelles sources et perspectives de recherches. Contacter François Darriet, 18, rue de la Wantzenau, 67300-Schiltigheim. E-mail : f.darriet@evc.net

Cherchant à reconstituer le parcours de mon grand-père : Jean-Marie MORIZUR adjudant FFI, groupe Calloc, capitaine Hemery à Huelgoat (29), pourriez-vous m'indiquer s'il existe des bases de données ou archives mentionnant les différents maquis, leurs actions ou leurs mouvements ? Je suis actuellement bloqué sur la date de son intégration dans les FFI (01/06/44) et n'ai comme indice ultérieur qu'une mention d'hospitalisation après une fusillade (emmené à La Roche-sur-Yon par les Américains) octobre 1944. Quelles sont les possibilités d'avancer dans mes recherches ? Contacter Dominique Flores, La petite verdure, 22240-La Bouillie. E-mail : gradlon2000@yahoo.fr

Mon grand-père Auguste VALLÉE, résistant du réseau "Libé-nord" de Nantes, avec Bouvron et ses amis, fut arrêté le 21 janvier 1944. Emmené Place Louis XVI à Nantes, il y fut torturé pendant 2 jours et 2 nuits par la Gestapo puis envoyé successivement à la prison du Pré-Pigeon à Angers et au camp de Compiègne-Royallieu, avant d'être déporté par le convoi du 27 avril 1944, à Auschwitz-Birkenau (matricule 186510). Puis ce seront Buchenwald, Flossenbürg et Regensburg, où il fut libéré le 23 avril 1945. Je recherche des archives sur ses interrogatoires à Nantes et les noms des autres membres de son réseau, ainsi que d'éventuels articles de presse d'après la Libération évoquant mon grand-père ou son réseau. Je vous remercie d'avance pour tous les renseignements que vous pourrez me communiquer. Contacter Sylvie Dupré : e-mail : sylvie.dupre@msn.com

LA VIE DE L'ASSOCIATION

LANDES

250 personnes se sont réunies à l'initiative de l'ANACR à l'occasion de la première "Journée landaise de la Résistance", le 27 mai dernier à Mont-de-Marsan.

Prirent place à la tribune Edouard Valéry, Jacques Chaurin, Alain Vidalies, Jean Ooghe, Jean Thouvenin, Me Boulanger, Renée Darriet, André Cuyeu, Président des "Amis de la Résistance" des Pyrénées-Atlantiques, André Curculosse, président landais des "Amis de la Résistance".

De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence cette Journée de la Résistance, parmi lesquelles Marc Bibes, président de l'UDAC et de la FNACA, André Lincy, Président d'honneur de l'UDAC, Le colonel Pacorel, délégué militaire, Christian Brethes, président des anciens prisonniers de guerre et CATM, Pierre Adalvimar, Président de l'UNC, René Sébié, vice-président de l'UDAC, le colonel Brethes du 34^{ème} RI, M. Dupuy des Médailles Militaires, Roger Béziat de la Brigade Carnot, Jack Gilbert, président de l'ARAC, St Germain des retraités de la Police, l'abbé Devert.

Après une brève présentation de la Journée et des invités par le Président Départemental Jean Ooghe, André Curculosse, Président des "Amis de la Résistance (ANACR)" proposa une motion demandant que le 18 juin et le 27 mai deviennent des Journées officielles non chômées de la Résistance ; motion approuvée à l'unanimité. Alain Vidalies, député, rendit hommage à la Résistance et à ses idéaux fondateurs d'une certaine idée de la politique en tant que service de l'intérêt général. Puis Jean Thouvenin, vice-président national de l'ANACR, évoqua la constitution du C.N.R. autour de Charles De Gaulle, Jean Moulin, des mouvements de Résistance, des syndicats et des partis démocratiques clandestins. Maître Boulanger intervint au sujet de l'affaire Papon. L'avocat séduisit l'assistance par sa connaissance du dossier, démontrant comment l'ancien Préfet de la Gironde s'est comporté en véritable faussaire de l'histoire.

Enfin, les enfants d'une école primaire de Mont-de-Marsan, sous la direction de Robert Harté, leur ancien instituteur, jeune retraité de l'Education nationale, ont ému l'assistance en interprétant devant une salle debout "le Chant des marais" et le "Chant des partisans". Un repas fraternel termina cette belle journée commémorative.

(D'après Guy Caunegre, La Revue de la Résistance n° 15, août 2004)

PUY-DE-DOME

Dans la nuit du 10 au 11 mars 1944, un bombardier Lancaster ND513 du 207^{ème} escadron de la RAF en mission sur la base d'Aulnat a été abattu par la DCA allemande et s'est écrasé à Cournon-d'Auvergne ; les 8 membres de l'équipage étant tués. Ils sont enterrés au carré militaire du cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand.

Le casque du pilote Pike avait été ramassé près des restes de son appareil, par un Couronnais, Alexis Imberdis, Son fils, Victor Imberdis, en a fait don au musée de la Résistance de Chamalières. Avec la section ANSORAA du Puy-de-Dôme dont il était le président, il avait mis en route le projet d'ériger une stèle à la mémoire le ces jeunes hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Cette stèle a été inaugurée le 28 février au rond-point Anne-Marie Menut, à la pointe de Cournon.

Bercée par l'hymne anglais dirigé par Didier Martin, cette cérémonie fut empreinte de dignité. De nombreuses délégations militaires du 28^{ème} régiment d'Issoire, du 92^{ème} régiment de Clermont-Ferrand, la police, les pompiers, les associations de l'ANSORAA, les représentations départementales et locales des anciens Combattants, Déportés, Résistants, avec leurs drapeaux étaient aux côtés des Couronnais à cette cérémonie commémorative.

HAUTE-LOIRE/LOIRE

Organisées - sous la direction de Lucien Voile, membre du bureau national - par les comités de la Haute-Loire et de la Loire de l'ANACR, les cérémonies commémoratives des principaux combats qui se déroulèrent il y a 60 ans entre Saint-Paulien et Craponne-sur-Arzon ont eu lieu le 22 août.

Successivement, à Craponne, Chomelix, Bellevue-la-Montagne et Saint-Paulien, c'est à quelque 30 résistants tombés pour la libération qu'a été rendu un émouvant hommage. S'y étaient associés la population de ces communes, leurs élus, les représentants des associations de combattants, et du "Groupe des Amis de la Résistance ANACR".

Cette année, de nouveau, à Craponne, auprès de la stèle remarquablement renouvée par Maurice Testud, et avec le concours de la clique du Réveil Craponnais, dirigée par Maurice Pergier, ont solennellement été déposées des gerbes à la mémoire des résistants Milou Chevalier et Jean Vauris, massacrés là le 19 août 1944 par les nazis en fuite.

Lucien Voile devait ensuite prononcer l'allocation d'ouverture des cérémonies, rappelant cette phrase d'André Malraux : "La plus belle sépulture des morts est la mémoire des vivants". A Bellevue-la-Montagne et à Saint-Paulien (lieudit Champagne), ce sont Théo Vial-Massat, ancien député-maire de Firminy et commandant du camp Wodli et Camille Pradet, président du Comité ANACR de la Loire et membre du Bureau National qui sont intervenus après les salutations des représentants des municipalités.

DORDOGNE

Boulazac restera comme un excellent congrès le 17 avril, grâce à l'accueil chaleureux de son maire, l'Ami de la Résistance (ANACR), mais aussi par la participation de nombreux délégués.

Un certain nombre de personnalités prirent place à la tribune : Roger Ranoux, président-délégué, qui mena ces débats, Jacques Auzou, maire de Boulazac mais aussi vice-président du Conseil Général, Maurice Audy coprésident départemental, M. Schmittlin, directeur de l'ONAC, Jean-Paul Bedoin, président des "Amis de la Résistance (ANACR)", Jacques Denery, membre de la présidence d'honneur, président d'honneur de la FNDIRP, Jean Thouvenin, Vice-président national de l'ANACR et Yves Bancon secrétaire départemental.

Ce dernier présenta le rapport d'activité et d'orientation, duquel on peut retenir les que les commémorations doivent être organisées avec la volonté d'y faire participer le maximum de démocrates, que les stèles doivent être inscrites au petit patrimoine, avec le souci, d'une façon générale de développer par tous les moyens le devoir de mémoire, par des débats dans les établissements scolaires, l'augmentation de la participation au concours, la bataille du 27 mai...

Pour mener à bien ces projets, il faut renforcer les directions des comités locaux et pourvoir au remplacement des anciens résistants disparus ou malades en faisant accéder des Amis aux responsabilités.

Jean-Paul Bedoin, en tant que président des "Amis de la Résistance (ANACR)" rappela le rôle essentiel que doivent jouer les "Amis" au sein de l'association, avec des tâches spécifiques. Nicolas Courmil, chargé de mission, fit le point sur l'avancement des démarches pour la création du Musée à Rouffignac.

Jean Thouvenin, Vice-président national, tira les conclusions de cette matinée de travail espérant que le Centre de la Mémoire de Rouffignac puisse donner une image la plus fidèle possible de ce que fut la Résistance en Périgord. Puis il aborda le problème des droits des anciens résistants et celui de la paix dans le monde.

HAUTE-GARONNE

Cette année encore, 60 ans après la Libération, l'A.N.A.C.R. de la Haute-Garonne a poursuivi son action visant à réactiver la mémoire collective, au travers des diverses manifestations du monde Anciens Combattants, telles les cérémonies organisées à Toulouse où au dehors, comme le samedi 5 juin où nous avons accompagné nos Camarades espagnols devant le Monument National des Guérilleros.

Mais au-delà de ces cérémonies, l'ANACR organise seule depuis de nombreuses années déjà quelques commémorations spécifiques.

Ainsi le 27 mai dernier une foule nombreuse se rassemblait devant le Monument de la Résistance de Toulouse. Jean Bories, président départemental de l'ANACR, rappela en termes vigoureux la proposition de notre association d'instaurer une Journée Nationale de la Résistance. Des interventions ont été faites auprès des divers groupes de l'Assemblée Nationale. De plus, Jean-Jacques Mirassou, membre de notre Comité des "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)" a déposé un vœu dans ce sens adopté à l'unanimité du Conseil Général.

Le samedi 19 Juin, c'est la cité martyre de Marsoulas qui accueillit une délégation de 85 personnes malgré un temps pluvieux. Cérémonie émouvante devant une foule très nombreuse : Jean Anouilh, au nom de l'ANACR, rappela l'attachement de notre association à cette cérémonie du souvenir. Auparavant, nous avions fleuri les stèles de Cazères et de Mazères-du-Salat. Puis avant de nous rendre au village de Saint-Michel, nous y avons déposé une gerbe à la stèle. Et ce fut ensuite le repas fraternel servi au Foyer rural.

Le dimanche 25 juillet, c'est au cimetière de Terre-Cabade que nous rendîmes un hommage solennel à Marcel Langer, Juif d'origine polonaise, communiste, qui participa activement à la lutte contre le fascisme et le nazisme en Espagne, puis entra dans la résistance à Toulouse, y créant la 35^{ème} Brigade M.O.I., appelée plus tard plus tard la "Brigade Marcel Langer". Cette cérémonie a réuni une assistance compacte, dont des personnalités locales et départementales. Après les allocutions de Jean Anouilh et de Jean Bories, un hommage particulier a été rendu aux nombreux porte-drapeaux présents.

Samedi 21 Août, c'est dans la cour intérieure de la Prison Saint-Michel que nous commémorâmes cet événement remarquable que fut sa libération par les femmes toulousaines le 19 août 1944. Evènement qui eut à l'époque dans la ville de Toulouse un écho retentissant. En effet, elles forcèrent l'ouverture des portes et libérèrent les patriotes et les résistants enfermés là pour certains depuis plusieurs mois et dont le sort ne tenait qu'à un fil. Dépôt de gerbes, Marseillaise, allocution très remarquée de Jean Bories, suivi de l'émouvant "Chant des Partisans". Avant la clôture de cette manifestation, Charles Mazet, Secrétaire général départemental de l'A.N.A.C.R. regretta que les médias fassent le silence sur cette manifestation.

HAUTES-PYRENEES

Outre le pèlerinage traditionnel sur les stèles et monuments du département et les célébrations particulières organisées par divers maquis et groupements de Résistance, le 60^{ème} anniversaire de la Libération a été marqué cette année, dans les Hautes-Pyrénées par des cérémonies interalliées qui se sont déroulées autour du cimetière militaire anglo-canadien de Nistos.

En ce lieu sont inhumés les sept membres de l'équipage d'un avion Halifax anglais qui s'est crashé dans le Piémont pyrénéen au cours d'un parachutage destiné à un maquis tout proche (3201^{ème} Compagnie FTFP).

Les manifestations se sont déroulées en présence de nombreuses personnalités anglaises et canadiennes, de vétérans de l'escadillon dont faisait partie l'appareil accidenté ainsi que des parents de plusieurs aviateurs ayant perdu la vie dans cette catastrophe.

Par l'intermédiaire de notre section "Vallée d'Aure", l'ANACR s'est trouvée co-organisatrice de l'ensemble des manifestations, lesquelles ont été suivies par un large public d'officiels, d'anciens combattants et résistants ainsi que d'habitants de la région.

Le vendredi 2 juillet, il y eut une veillée à Lannemezan à la stèle des fusillés, avec des paroles et chants mêlés. Le samedi 3 juillet, ce furent un dépôt de gerbes au Cimetière du Pic du Douly et un discours, puis une cérémonie devant le Monument aux Morts de Lannemezan, haut lieu de la Résistance, suivi d'un défilé dans la ville au son de la cornemuse et d'un repas dans la Salle des Fêtes accueillant l'exposition de l'ONAC 65 et du Comité Départemental de l'ANACR.

MORBIHAN

Le 24 Avril dernier, à l'initiative de Jean Aubert, l'A.N.A.C.R. du Morbihan et la municipalité ont organisé un rendez-vous de la mémoire devant la stèle du souvenir. L'assistance était nombreuse et recueillie. Jean Mabic, vice-président départemental de l'A.N.A.C.R., a rendu hommage aux résistants morts pour la Liberté et la Paix. 24 noms de résistants sont gravés sur ce menhir soigneusement entretenu par la municipalité... Tous étaient jeunes, ardents patriotes. Douze étaient de Quistinic. Six ont été fusillés sur place, après avoir subi d'atroces tortures, les six autres sont morts en déportation ou fusillés au Fort de Penhièvre. Deux femmes, Louise Tanguy et Fernande Uzel étaient parmi les victimes de la barbarie nazie. Trois corps mutilés n'ont pu être identifiés, Pierrot, Jean-Claude et Fernando, héros inconnus.

Jean Aubert relata avec émotion ces événements tragiques. Le maire, conseiller général M. Michel Paulin a souligné l'importance du devoir de mémoire, instant de vive motion ; le jeune Théo Cherel a lu un poème d'Arthur Rimbaud "Le dormeur du Val".

Les drapeaux de l'A.N.A.C.R. et des associations patriotiques rendaient les honneurs. Des gerbes ont été déposées par le maire qu'accompagnaient deux anciens Résistants : Pierre Le Gué et Pierre Guyonvarch, et des adolescents.

LA COTISATION 2005

Lors du congrès de Nevers, une résolution - votée à l'unanimité - donna mandat au Bureau national de l'ANACR qui y fut élu de prendre les mesures d'ajustement des cotisations rendues nécessaires par la conjonction des effets de l'inflation et plus encore de l'érosion des effectifs adhérents, alors même que les coûts ne cessent d'augmenter. Lors de sa réunion du 29 septembre dernier, le Bureau National a donc décidé de porter à partir du début janvier 2005 la cotisation à 12 € ; cette augmentation de 2 € étant répartie à moitié : 1 € sera gardé par le département, 1 € sera envoyé à la trésorerie nationale.

Les "Amis" alignant par ailleurs leur cotisation sur celle des Résistants. Les prix du timbre de solidarité (3 €) et de l'abonnement au "Journal de la Résistance" (11 €) restent inchangés.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Le congrès départemental de l'ANACR s'est tenu à Noves le 22 mai dernier, réunissant plus d'une centaine de délégués en présence de Monsieur Jullin, maire de Noves, de Louis Calisti, délégué national, et avec la participation de Monsieur Bernard Bernond, Président du Comité Régional du Mémorial Jean Moulin, du Père Igor Vassiliev, Président de l'UNAC-13, de Jules Sebastianelli, Président départemental des C.V.R., d'André Gide, Président Départemental de la FNACA.

Après l'ouverture de la séance par le Président Jean-Paul Marcadet, M. Jullin, maire de Noves souhaita la bienvenue aux délégués puis évoqua la vie de Noves pendant l'Occupation, dit sa fierté que son père ait été un Résistant et invita à continuer l'action en faveur de la mémoire, de la défense des droits et des valeurs de la Résistance.

Rendant tout d'abord hommage à Cyprien Pilliol, qui a dû renoncer à la présidence départementale pour raison d'ordre familial et à Jean Grima, secrétaire général que des raisons de santé ont contraint à renoncer à ses fonctions, le Président Marcadet, dans la présentation de son rapport moral, rappela les buts et objectifs de l'ANACR et se félicita que ses revendications concernant les droits des Résistants soient pris en compte par l'UDAC ; il souligna aussi le dynamisme des "Amis de la Résistance", présidés par André Paya ; rapport adopté à l'unanimité.

Le secrétaire général, Ange François Mattéi, présenta ensuite le rapport d'activité, détaillant la participation de l'ANACR à de nombreuses cérémonies et manifestations.

COTES-D'ARMOR

La Résistance, en Bretagne, avait commencé très tôt, notamment dans le secteur de Carhaix, Rostrenen, et Callac. Ce secteur était, en effet, un point noir pour les nazis : un coin "infesté de terroristes", comme le précisait un rapport allemand découvert plus tard.

Le 29 juillet 1944, 2000 Allemands, guidés par des miliciens "français" tentèrent d'encercler et d'anéantir un bataillon de Résistants déployé au sud du canal de Nantes à Brest, sur le territoire des communes de Paule, Plevin et Tréogan.

Deux sections de la Compagnie "Charles", du Bataillon F.T.P. "Koenig", des maquisards de Kergist et de Locarn, des éléments de la Compagnie "Ernest Le Borgne", de Callac, vinrent prêter main-forte à leurs camarades du Bataillon Guy Moquet.

Toute la journée, la bataille se poursuivit sans répit. Les maquisards, placés en embuscade, connaissant bien le territoire, infligèrent de lourdes pertes à l'ennemi. La B.B.C. cita cette bataille et rendit un hommage mérité à la Résistance bretonne.

Les nazis se vengèrent en fusillant des otages, en incendiant des fermes et des maisons. De nombreux innocents furent envoyés dans les camps de la mort.

Chaque année, une foule nombreuse vient se recueillir devant ce Mémorial de la Pie qui glorifie et perpétue le souvenir des Morts pour la Libération de notre pays : victimes civiles, otages fusillés ou pendus, morts en déportation, martyrs de la barbarie nazie.

En ce milieu mythique, où règnent désormais le silence et la paix, demeure l'hommage poignant du culte que méritent les 136 héros rassemblés, qui dorment de leur dernier sommeil.

60 années déjà. Mais, le souvenir est présent et c'est parce que nous n'avons pas oublié que nous étions nombreux que jamais à la Pie le dimanche 1^{er} août 2004.

L'Harmonie de l'Amicale Laïque de Corlay a tenu à rendre hommage aux nombreuses et malheureuses victimes en apportant son précieux concours pour que la cérémonie soit plus belle et plus digne.

VAR

Les animateurs de deux village de vacances, celui de la RATP, installé à La Seyne-sur-Mer, et le CCAS Martin-Zédé de l'EDF, qui se trouve tout près de l'île du Gaou, au Brusc (Six-Fours-les-Plages), ont profité de la présence de nombreux estivants pour les mettre en contact avec d'anciens Résistants et Amis de la Résistance (ANACR).

Dès le mois de juillet, l'exposition mise au point par le comité ANACR de La Seyne-sur-Mer avait été installée dans la salle conviviale du village RATP ; des résistants s'étaient mis à la disposition des vacanciers pour répondre à leurs questions.

La CCAS EDF du Gaou fit venir devant une salle de spectacles archicomble Raymond Aubrac, qui répondit avec clarté à de nombreuses questions, regrettant seulement qu'elles aient été plus souvent rapport avec les deux émissions télévisées sur la vie de Jean Moulin que sur l'Histoire proprement dite.

HAUTE-SAVOIE

Le 8 mai, après la commémoration devant le Monument aux Morts, la municipalité de Boège invita les participants à se déplacer vers la nouvelle "Place de la Résistance" où une nombreuse assistance participa à son inauguration lors d'une cérémonie empreinte d'une très grande dignité.

Une stèle fut découverte, puis successivement M. Jean-Paul Musard, maire de la commune, MM. Bernard Bouvier, président du SIVOM, Gilbert Gindre, maire-adjoint, Joël Baud-Grasset, conseiller général prirent la parole. Jean Verbois, président du secteur ANACR d'Annemasse et Louis Mouchet, président d'honneur départemental de l'ANACR, remercièrent la Municipalité d'avoir pris cette décision que les Anciens combattants de la Résistance avaient sollicitée.

Les enfants des écoles ont pris leur part active à cette cérémonie, et celle-ci se termina par le verre de l'amitié, du souvenir et de la paix.

SEINE-ET-MARNE

Fontaine-le-Port honora la mémoire de Jean Moulin. A Veneux-les-Sablons, la municipalité célébra le 27 mai, et à Chelles se déroula une semaine de la Résistance. A Dommarie-les-Lys comme à La Ferté-sous-Jouarre se déroulèrent des manifestations importantes.

Saint-Fargeau-Ponthierry organisa de fastueuses manifestations commémorant la libération de la ville par l'armée Patton et un livre-témoignage y retrace la Résistance et la vie sous l'Occupation.

A Dommarie-Dontilly un numéro exceptionnel du bulletin municipal rappelle les misères de l'Occupation et l'action de la Résistance locale.

A Arbonne, la cérémonie à la mémoire des 36 fusillés de la Plaine de Chanfrois connut un moment d'émotion quand 36 écoliers firent l'appel de leurs noms.

Le Bureau départemental de l'ANACR a déposé une gerbe devant la stèle de Georges Mandel, assassiné par la Milice en Forêt de Fontainebleau.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Pierre VAUJOIS (Somme)

Entré dans la Résistance en juillet 1941 à Gamaches, Pierre Vaujois, membre du Conseil National de l'ANACR, disparu à 87 ans, tenta vainement au début de l'Occupation de gagner la Grande-Bretagne. Ayant rejoint les FTP de la Somme en 1942, il en est successivement commissaire adjoint aux opérations le 1^{er} avril 1943, commandant de la 3^{ème} compagnie-Vimeu le 1^{er} octobre 1943, commissaire aux effectifs départemental en juin 1944. Pierre Vaujois - "Claude" dans la Résistance - était capitaine FFI. Il fit carrière dans la gendarmerie, dont il fut colonel.

Louis ODRU (Seine-Saint-Denis)

Louis Odru, né le 9 décembre 1918 à Sospel dans les Alpes-Maritimes, était aux armées en 1939-40. Arrêté en novembre 1940 pour propagande communiste à l'armée et son opposition au régime de Vichy, il est condamné à 5 ans de prison par le Tribunal militaire de Clermont-Ferrand. Il connut les prisons de Châteaufort, de Mazcac-en-Dordogne, de Villefranche-de-Rouergue, menant en permanence les batailles pour la solidarité des emprisonnés et pour le respect de leur dignité. Evadé le 6 juin 1944, il rejoignit immédiatement le maquis de l'Aveyron. Au cours des combats qu'il mena au côté de François Vittori, il devint chef FTP, avec le grade de Commandant FFI à la libération du département. Participant à la campagne d'Allemagne, où il exercera un commandement en occupation, il quitta par la suite l'armée pour se consacrer à l'action politique et à l'aide aux peuples colonisés. Il fut député communiste de Montreuil-sous-Bois, ville dont il fut longtemps premier adjoint au maire. Consacrant la dernière partie de sa vie à sa famille et, au sein de l'ANACR, aux côtés de son épouse Madeleine, résistante-déportée, au service de la mémoire de la Résistance et de la Déportation, il est décédé le 11 septembre 2004, à l'âge de 86 ans.

Auguste LE DIUZET (Côtes d'Armor)

Disparu le 8 mai 2004 à l'âge de 83 ans, Auguste Le Diuzet s'engagea dans la Marine nationale en 1937 avec formation de canonnière. Suite à l'appel du 18 juin, Auguste déserta la marine vichyste en Martinique et, en compagnie de 3 autres militaires, rejoignit les Antilles britanniques avant de gagner via les Etats-Unis l'Angleterre sur un navire de commerce convoyant, hommes, matériel et vivres. En 1943, il suit un stage de parachutiste à l'école de Camberley en Ecosse. Le 8 juin 1944, Auguste est parachuté à Saint-Pierre à l'ouest de Rennes. Blessé à la cheville à la réception, il participe le 10 juin 1944 à l'attaque de la voie ferrée Paris-Brest. Rendu de nombreux services dans l'instruction des maquis Bretons, il eut une très belle conduite dans la défense de Mordignac le 3 août 1944 contre un détachement de SS très supérieur en nombre. Tous ces faits de guerre lui ont valu de nombreuses médailles : Croix de Guerre avec palmes, Croix de Combattant Volontaire, Médaille de la Libération, Médaille de la France Libre, Médaille Militaire, Médaille des Evadés et diplôme personnel du Général De Gaulle. Il devait recevoir la Légion d'Honneur.

Hélène DELIEUTRAZ, Clovis ISOUX (Haute-Savoie)

Disparue le 1^{er} juillet 2004 à l'âge de 92 ans, Hélène Delieutraz prit durant l'Occupation d'énormes risques en nourrissant et hébergeant de nombreux résistants F.T.P.F. dans son hôtel-restaurant "Les Charmettes" au Plateau d'Assy.

Clovis Isoux, décédé à l'âge de 80 ans, le 2 Septembre 2004 fut membre du Corps-franc de l'Armée Secrète de Sallanches, il avait été décoré de la Croix de Guerre après les combats de Bellefleur, au Petit-Saint-Bernard les 20 et 21 avril 1945.

L'ANACR de Haute-Savoie déplore aussi la disparition de René BEYTRISON (82 ans), de Robert THIRVAUD (86 ans), ancien marin et ancien résistant, Médaille Militaire, Croix du combattant Volontaire 39-45, Croix du combattant 39-45, de Lili VAUD, ancien FTP ayant participé à la libération de Machilly-Saint-Cergues, de Fernand BORGEL, président des sections Savoie des Anciens déportés de Rawe-Ruska, de Maurice BOTAGISIL, d'Almé JACQUOT, tous deux résistants, de Jean-François NACHON, Georges BAUDIN, et Mario DA SILVA, "Amis de la Résistance".

Pierre PAUL, André FLUCHERE, Marie-Thérèse HEFTI (Var)

Né à La Seyne-sur-Mer où ses parents étaient instituteurs, le général Pierre Paul, après des études à La Seyne et Toulon, avait été reçu à l'école de Saint-Cyr en 1940. Affecté dans le Sud-est, il rejoignit les F.F.L. en Afrique du Nord en 1942 et participa au Débarquement de Provence et activement à la libération de Toulon en tant que lieutenant de la 7^{ème} Cie du 4^{ème} Rég. de tirailleurs sénégalais, contribuant à la prise du fort d'Artigues à Toulon. La 7^{ème} Cie occupa le dépôt des tramways de La Seyne et se dirigea sur le fort Napoléon. Pierre Paul ira jusqu'au Rhin et au Danube avec le 21^{ème} Rég. d'Infanterie Coloniale.

André Fluchère, décédé le 7 avril dernier, était né le 23 juillet 1924. Il avait participé aux combats de la libération à Brignoles, Vins-sur-Caramy, Carcès (où il avait été blessé). Au moment de l'"amalgam", il s'était engagé dans l'armée de Lattre et l'avait suivie jusqu'à la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie. Sa conduite sous les armes lui avait valu le grade de lieutenant. Il était capitaine de réserve, titulaire de la Croix du C.V.R., de la Médaille de la Résistance et de l'insigne de "Rhin et Danube".

Marie-Thérèse Hefti, très croyante, s'était totalement engagée dans la Résistance. Elle était titulaire de la Croix du Combattant 1939-1945, de la Croix du C.V.R. et du Titre de la Reconnaissance de la Nation.

L'ANACR du Var a été aussi endeuillée par la disparition de Maurice MONIER, fait prisonnier le 10 mai 1940, évadé et qui aussitôt reprit le combat dans la Résistance, apportant son expérience de soldat aguerri, de Freddy ESPITALIER, de Paul SERRA, dit "Camille", ancien du maquis des Maures, de Mme Georges TILMAN, épouse de Georges Tilman et elle-même résistante.

Pierre DALOZ, Michel COLIN, Roger GUILLEMIN (Saône-et-Loire)

Né en 1919 à Sellières, dans le Jura, Pierre Daloz est mobilisé le 6 juin 1940 au 2^{ème} DGC à Savigny les Beaune, puis démobilisé en février 1941. Requis en 1942 par le STO, il rejoint le groupe sédentaire de Beaumont-sur-Grosne, puis le groupe Aimé Berthet. Incorporé ensuite à l'AS de Corlay sous les ordres du commandant Goujon (André Jarrot), il participe à des sabotages, des attaques de convois, à la réception de plusieurs parachutages, à la Libération de Sennecey-le-Grand. Pierre Daloz était titulaire de la Croix du Combattant avec barrette, de la Croix du C.V.R., de la Croix de Guerre avec citation, de la Médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Michel Colin était né à Tournus en 1928. Agé de 14 ans, il rejoint le maquis de Brancion avec son père et ses deux frères Paul et Robert, assurant les liaisons entre les divers groupes, des transports d'armes et de munitions, son jeune âge lui permet de circuler plus librement. Il participe à la Libération de Tournus ville dont il deviendra maire-adjoint.

Roger Guillemin, décédé dans sa 77^{ème} année, était entré très au maquis de la Charnée, avec son frère Henri, participant à toutes les actions de ce maquis sous les ordres du lieutenant Louis Gaudilliot. Engagé volontaire au 2^{ème} Bat. de Marche de Saône-et-Loire le 1^{er} septembre 1944, il est démobilisé en 1946, il rentre à Saint-Marcel puis se réengage pour l'Extrême-Orient, où il effectuera plusieurs séjours. Il quittera l'armée à Philippeville (Algérie) le 5 juillet 1960 avec le grade d'adjoint-chef. Il était titulaire de plusieurs décorations dont la Médaille Militaire, la Croix de Guerre TOE avec étoile d'argent.

L'ANACR de Saône-et-Loire déplore aussi la disparition de Georges BRENACHOT, résident sédentaire dès 1943 et qui participa à toutes les actions se terminant par la libération de Mâcon, de Marcel DUFOUX, ancien résistant du camp Châtelet qui participa des actions du maquis de Marchamp, de Maria AUGRIS, infirmière de formation qui entra en 1942 au Camp Châtelet et assura des missions de renseignement, de transport d'armes, d'aide aux réfugiés, de soins aux malades et blessés, de Jean PUPILLE, qui fit partie du maquis de Beaudrières puis du bataillon du "Lohans" qui participa à la Libération de l'Alsace dans les rangs de la 1^{ère} armée.

Louis RATIVET (Alpes Maritimes)

Entré en Résistance en mai 1941, combattant FFI-PTF, Louis Rativet fut membre du Bataillon FTF "14 juillet" (Rhône) du 8 juin 1944 au 3 septembre 1944. Engagé volontaire pour la durée de la Guerre au titre de la 5^{ème} brigade de chasseurs, il était capitaine de réserve et titulaire de la Croix du Combattant et du Titre de reconnaissance de la Nation.

Claudia OTT (Vaucluse)

Ses convictions communistes conduisirent Claudia Ott, récemment décédée à 92 ans, à entrer très tôt en résistance aux côtés de son époux Vital Chauvière. Sous les pseudonymes de "l'Américain" ou de "Paulette", elle fut agent de liaison entre Valence, Orange et Marseille. Sa maison servit d'abri provisoire à des résistants en transit. Elle créa le "Comité des ménagères" destiné à lutter contre les restrictions. Elle participa avec son groupe FTP à l'investissement et à la prise de la mairie d'Orange le 26 août 1944. Elle fut chargée des affaires sociales au Comité local de Libération.

Roger BELLECOSTE (Ariège)

Entré en octobre 1943 dans la Résistance à l'âge de 16 ans, Roger Bellecoste, alias "Ardent", participa activement avec ses camarades F.T.P.F. au travail de sabotage de voies ferrées, de lignes électriques. Le 7 juin 1944, le groupe F.T.P.F. rejoignit la 3101^{ème} compagnie F.T.P.F. du maquis Ariègeois avec lequel il participa aux nombreuses actions contre l'occupant nazi, la Milice et les G.M.R., à Vira, Roquexade - Foix, Rimont - Castelnaud Durban. Après la libération de l'Ariège il poursuivit le combat jusqu'à la capitulation nazie. Il était titulaire de la Croix de Guerre citée à l'ordre du régiment pour ses services effectués dans la Résistance, de la Médaille du C.V.R., de la Croix du Combattant.

Etienne LE ROUX, René SALVAR, Germaine LE CLANCHE, René BOSSARD (Morbihan)

Engagé volontaire dans la Résistance, Etienne Le Roux participa au sein du 7ème bataillon F.F.L., 1^{ère} Cie, à de nombreuses actions contre l'occupant. La Bretagne libérée, il continua le combat sur le front de Lorient jusqu'à la capitulation nazie, à l'issue de 9 mois de siège très dur.

Disparu à l'âge de 81 ans, René Salvar, recruté début janvier 1944, 2^{ème} bat. F.T.P., participa à plusieurs transports d'armes et d'explosifs, à des sabotages de lignes téléphoniques, le 25 juin à l'important parachutage de Ty-Glas à Plouray, les 5 et 6 juillet à la protection du parachutage de Sainte-Tréphine, le 12 juillet aux combats de La Pie, le 3 août 1944 à la libération de Gouarec. A partir du 20 août 1944, il combat sur le front de Lorient dans le secteur de Sainte-Hélène, Nostang et Kervignac jusqu'à la reddition des troupes ennemies le 10 mai 1945.

Très jeune, Germaine Le Clanche s'engagea dans la Résistance, accomplissant des actions périlleuses au sein du 5^{ème} bat. du Commandant Jacques : "porteuse de plis secrets de la plus haute importance pour la nécessité du bataillon, a réussi à percer le cordon allemand qui attaquait le camp de Locmaria et de Saint-Yves-en-Bubry". Elle était décorée de la Croix de Guerre.

Résistant du secteur de Langonnet, René Bossard était présent à Kerusten lors du débarquement de Normandie. Il participa à la réception des parachutages d'armes de Keraudrenic et de Keffilaïn destinés à équiper la section FFI de Gourin au 3^{ème} parachutage au Drôres (Pziazic), à des transports d'armes, de munitions et d'explosifs. Il participa le 17 août à la libération de Paimpol, à partir du 25 août à l'encercllement de Lorient, le 7 Septembre 1944 au combat de Sainte-Hélène. Signant un engagement pour la durée de la Guerre, il participera au Siège de Lorient dans le secteur de Nostang-Kervignac jusqu'à la reddition de la Poche le 10 mai 1945. Par la suite il ira en occupation en Allemagne jusqu'au 2 mars 1946.

HAUTE CORSE : MOBILISATION POUR LA VERITE HISTORIQUE

Dès septembre 1943, la Corse se libère « par elle-même » : ce qui n'a aucune traduction dans les programmes scolaires. Mais la connaissance du public évolue... à la condition que l'information circule.

Des courriers des lecteurs ont été publiés par la presse insulaire et nationale (*Libération*, *Marianne*, *Corsica*). Et, sur le rôle de la Corse dans le processus de libération, le maire de Bayeux écrit « Ajaccio est la première ville française libérée. » De plus, Jacques Chirac a évoqué la Corse lors des cérémonies du Débarquement et une motion est votée à l'Assemblée de Corse.

Seuls, les courriers consensuels des ministres successifs de l'Education Nationale restent sans aucun effet ou si peu sur les programmes scolaires.

Le combat continue pour que l'exemplaire libération de l'île ne soit pas engloutie dans le flot de l'oubli, de l'ignorance et des contre-vérités. Les militants de l'ANACR 2b demandent une « simple mention mais officielle » dans les livres scolaires.

AJACCIO 1943 : RÉPÉTITION GÉNÉRALE DE BAYEUX 1944.

Suite à un courrier qu'il lui avait envoyé, Sixte Ugolini, Président des « Ami(e)s de la Résistance-Anacr » de Haute-Corse, ancien bâtonnier du barreau de Marseille, a reçu une réponse de Patrick Gomont, maire de Bayeux (Calvados) : « il demeure incontestable - c'est un fait historique - que la Corse fut le premier département libéré et Ajaccio première ville libérée de France ». Rappelant la nature décisive du débarquement de Normandie, le « plébiscite du général de Gaulle par la population », « le rétablissement de la légitimité républicaine », il évoque : « la portée historique de ces libérations » : « leurs valeurs symboliques restent fortes et doivent être préservées pour l'une comme pour l'autre ».

Il appartient aux Corses, aux historiens, Amis et anciens de la Résistance, de faire un « parallèle historique » entre Ajaccio et Bayeux. Dans les deux cas, le général de Gaulle ovationné, restaure le principe de la souveraineté de la France. La Corse n'est pas qu'une succession de plages de sable donnant sur une mer turquoise, si belles soient-elles, mais un pays dont les habitants sont dotés de capacités politiques, et pas uniquement dans le registre du symbolique.

LIBEREE PAR SON PEUPLE

Batti Fusella, président de l'ANACR 2b souligne : « La Corse, alors occupée par

80 000 italiens, fut libérée, par son peuple, avant tout débarquement, avec un an d'avance sur les projets des états-majors alliés ! Cette répétition générale, fut un détonateur politique pour les partisans de la France Libre. » La Corse écartée de cet événement majeur de l'histoire ? Les anciens résistants s'adressent aux musées, aux manifestations dédiés à la Résistance et aux auteurs des manuels scolaires, Cette libération fut un rayon de soleil pour les résistants, déportés et torturés. Reste à convaincre le Mémorial de Caen d'inclure dans ses scénographies, un aperçu de la Libération de la Corse, son impact stratégique. En 1943, la paix est loin, l'île abrite les bases aéronavales (« porte-avions USS Corsica », des aviateurs) et les Corses sont massivement mobilisés (22 classes d'âges).

Les faits ? Ajaccio, le 9 septembre 1943 : les patriotes du Front National occupent la Préfecture, se rallient à la France Libre, sécurisent le port. Après l'arrivée de régiments français et les combats contre 34000 allemands (Panzerdivision SS Reichsführer), l'île est libérée en un mois !

Francis F. Coppola, signe en 1961 le scénario de « Paris brûle-t-il ? ». Une insurrection populaire est un fait politique riche, éclairant au delà des frontières et des générations. Face à l'histoire, les résistants de Corse posent des questions essentielles...

Quel fut l'écho des combats de Corse sur la détermination, le moral des réseaux de Résistance du continent ?

L'action diplomatique, la réflexion, les projets du général de Gaulle furent-ils influencés par l'accueil triomphal d'Ajaccio le 8 octobre 1943 ?

LE SILENCE DES LIVRES D'HISTOIRE

Le constat est sévère côté éditions scolaires. Sur la carte « Hachette Education 1942-1944 », la Corse, pourtant base de l'armada du débarquement de Provence, est une île sans nom, sans passé, sans explication... Chez Nathan, « Le Monde, 1939 à nos jours » ne mentionne pas « l'exemple corse » et le Front National coordonnant la Résistance insulaire. Vu le coup de tonnerre que cette libération a fait retentir et l'impact de ce qui est appris, retenu par les élèves, futurs citoyens : on s'interroge.

Rentrée 2004 : du changement avec une mise au point de Noelle Simonot (Gpe Enseignant-Syndicat de l'Édition) : « déjà sensibilisés et soucieux de l'exactitude des savoirs qu'ils transmettent aux élèves, les éditeurs scolaires du Syndicat National de l'Édition ont intégré cette donnée (la libération de la Corse) ». Notamment Nathan : Coll. J. Marseille Histoire Classe de 1^{re} L. et Histoire Coll. G.L. Quintrec Classe 1^{re} S.

Une précision : « les éditeurs scolaires ne sont pas responsables de l'élaboration des programmes, elle résulte d'une concertation complexe entre experts, professeurs, administratifs et politiques de l'Éducation Nationale ». Si les contenus « dépendent du Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale », les militants de l'ANACR 2b demandent à l'actuel ministre de l'Éducation de tenir leur promesse. Ils souhaitent cette simple mention mais officielle : « la Corse premier département français libéré ».

Liliane Vittori

(« Ami(e)s de la Résistance-ANACR » de Haute-Corse)

LES MOYENS D'UNE RADIO NAZIE AU DANEMARK

Dans une banlieue de haut standing de Copenhague siège la direction du « Mouvement National-Socialiste Danois », autorisé en fonction de l'idée que l'on se fait là-bas de la liberté d'expression (en fait liberté de corrompre et de conduire au crime). Ce mouvement, dont le chef a pour nom Jonni Hansen, possède une radio : Radio Oasis (en Danois : Oasen). Drôle d'Oasis ! Malheureusement, elle a jusqu'en la présente année été subventionnée par le gouvernement, touchant 10.500 € par an. La subvention vient enfin d'être supprimée, non pas en raison de la nature de ses programmes, qui se proclament nazis, mais parce qu'elle ne constitue pas « un acteur important de la scène médiatique locale ». En effet, émettant depuis 1996 dans la proche commune de Greve, elle ne diffuse qu'environ 60 h par semaine. Elle a naguère subi une sanction : une suspension de 3 mois pour « incitation à la haine raciale ». Mais elle a été autorisée à reprendre ses émissions, le Ministère de la Culture déclarant : « Une radio ne sera interdite que si elle viole les règles techniques de transmission ou appelle à la violence ». D'ailleurs « terribles » sanctions n'empêchent pas le nommé Hansen de proclamer qu'il parle au nom d'un « mouvement national-socialiste orthodoxe ». La proclamation n'amène aucune réaction gouvernementale. La radio touche donc plusieurs quartiers de Copenhague, et fait aussi connaître ses programmes sur Internet. De plus, bien qu'ayant recueilli 0,23% des voix aux dernières élections municipales, le nommé Hansen, que le Ministère précité considère « intelligent » vient de demander l'autorisation d'émettre 120 h par semaine, ce qui ferait de ce foyer d'infection nazie la principale radio non commerciale au Danemark. Hansen assure qu'il peut se permettre cette multiplication du temps de diffusion, car il aurait reçu des dons personnels qui compensent largement la subvention tardivement supprimée.

● LIVRES ● LIVRES ● LIVRES

Itinéraire d'un résistant des Cévennes

Par Roger Coutarel

Roger Coutarel, ancien interné, membre de l'A.N.A.C.R. et de la Direction nationale de la F.N.D.I.R.P., vient de publier un livre de souvenirs qui, nourri de faits, précis, chargé du souvenir vivant de l'époque qu'il vécut douloureusement, présente plusieurs mobiles particuliers d'intérêt.

C'est le récit des luttes menées dans les Cévennes par cet écrivain unioniste d'une grande foi protestante, qui retrace les souffrances subies dans la prison de Clermont-Ferrand, et ses deux tentatives d'évasion, puis la libération totalement imprévue, sur le chemin de la déportation, grâce à un bombardement allié.

Soulignons également l'émotion que l'on éprouve à voir évoquée la grande figure de Jean Zay, ancien ministre inoubliable pour les enseignants de son temps (et même de bien plus jeunes) qui hélas manqua sa deuxième tentative d'évasion avec Coutarel et fut, on le sait, massacré par les miliciens aux environs immédiats de Vichy.

(Éditions Tirésias - 12 €)

Un officier mal pensant

Par André Pélissou

Ancien résistant savoyard, André Pélissou, qui devint colonel d'aviation, n'oublie pas ses opinions de jeunesse, sur lesquelles il s'exprime librement, en fonction de leur évolution. Il n'oublie pas non plus la Résistance, se consacrant à l'A.N.A.C.R. de Haute-Savoie et à la présidence du Musée de la Résistance de Bonneville.

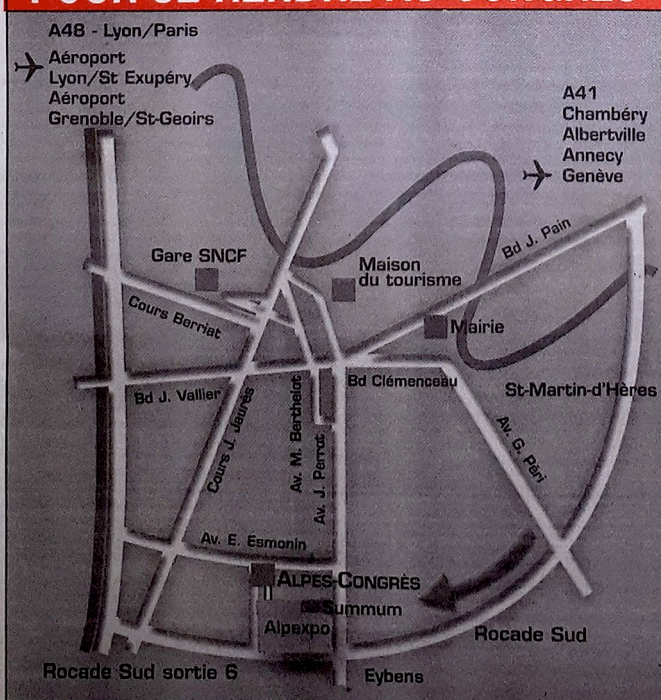
(André Pélissou 22, rue Ile-de-France, 74100 Annemasse - 17 €).

L'itinéraire d'un jeune résistant de Bigorre

Cette belle brochure retrace la Résistance de Pierre Fauthoux, depuis le maquis F.T.P. de Bagnères-de-Bigorre, jusqu'à la Libération de Lourdes, puis sa participation au combat pour la libération de la Poche de Royan, sous les ordres du Colonel Faulconnier, lequel deviendra par la suite Général. Membre de l'A.N.A.C.R. durant de nombreuses années, il est aujourd'hui malheureusement décédé.

De cette dense brochure se détache aussi la figure du Commandant Richon, également disparu, et qui pendant de longues années participa à la direction de l'A.N.A.C.R. de Haute-Garonne. A noter aussi un rappel opportun de la misère dans laquelle combattirent les résistants contenant plus réduisant les « Poches de l'Atlantique » (A.N.A.C.R. des Hautes-Pyrénées, 6 rue de la Laque - 65310 Laloubère)...

POUR SE RENDRE AU CONGRES



LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication: Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS Tél.: 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS e-mail: journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS France 11 € Etranger 13 € Abonnement de soutien 25 € Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant: Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél.: 01.40.03.96.60